



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 13 JUIN 2018

AUDIENCE CABINET DU MINISTRE : LE SNETAA-FO BATAILLE POUR LES PLP

Par courrier en date du 11 Juin 2018, le SNETAA-FO a demandé une audience en urgence au ministre de l'Éducation Nationale afin d'aborder toutes les questions relatives aux « ressources humaines » dans la réforme à venir de l'enseignement professionnel.

Ainsi, le SNETAA-FO a été reçu Rue de Grenelle par le cabinet du ministre et le DGRH le 13 Juin 2018 et a fait part de sa vive inquiétude tant de nombreuses interrogations demeurent en suspens suite aux premières annonces ministérielles. Le SNETAA-FO, fidèle à ses mandats et aux valeurs qu'il promet, défend les PLP coûte que coûte. Il porte les préoccupations et les craintes légitimes des professeurs de lycée professionnel.

La question des PLP doit être traitée en priorité, c'est l'exigence du SNETAA-FO.

Le SNETAA-FO a ainsi alerté le ministre sur le volet « personnels », absent des annonces du ministre le 28 mai 2018.

C'est d'autant vrai que des milliers de suppressions de postes ont été annoncés immédiatement par certaines organisations syndicales.

Le ministre a tenu à rappeler que « sa vision sur l'enseignement professionnel n'avait aucunement pour principe, ni base, des suppressions de postes et que confondre horaires élèves et horaires professeurs étaient une ineptie ». Nous entendons les propos du ministre et nous restons extrêmement vigilants sur cette question ; elle obérerait toute négociation. À ce titre, nous avons redit notre opposition quant aux annonces « CAP 2022 ».

Toutes les questions liées aux personnels ont été soulevées :

- quotas des promus hors classe PLP pas encore définis ;
- perspectives et avenir des professeurs contractuels ;
- horaires professeurs dans les enseignements généraux ;
- concours et ESPE ;
- refonte de la filière et perspectives pour les personnels en GA. Nous exigeons la plus grande prudence pour ces collègues qui ont subi durement la réforme et les reconversions depuis plus de dix ans. Nous défendrons chaque collègue, un à un. Le ministère a été très à l'écoute particulièrement sur ce dossier ;
- classes de seconde, articulations et horaires ;
- la place des arts appliqués, de la PSE : c'est une exigence pour le SNETAA-FO ;
- pour l'éducation prioritaire, le SNETAA-FO a dit que chaque PLP mériterait, au vu des difficiles conditions de travail auxquelles ils font face, de toucher l'indemnité promise de 3000 euros ;
- le mouvement inter 2018/2019 (mutations) qui devrait réviser le barème de plusieurs critères.

Le ministre a tenu à dire qu'un décret allait permettre de prolonger déjà d'un an les CPC tripartites sous l'égide de l'Éducation nationale : c'est une belle victoire pour le SNETAA-FO si cela vient à être confirmé.

Cette rencontre ne constitue que la première étape de discussions qui devraient être amenées à se multiplier dans les semaines à venir.

Si le cabinet du ministre a souhaité nous rassurer, le SNETAA-FO reste vigilant, prudent et attend des assurances concrètes pour les personnels.

Les réformes ne se feront pas au détriment des professeurs de lycée professionnel : c'est le préalable pour le SNETAA-FO.

Aucune réforme ne se fait contre les personnels. Aucune réforme ne se fait sans eux !

Le SNETAA-FO, premier syndicat de l'enseignement professionnel, rappelle son inflexibilité quant à la nécessité de garantir de meilleures conditions de travail et de meilleures conditions salariales pour les professeurs de lycée professionnel, alors même que les PLP perçoivent des salaires statutaires nettement inférieurs à la moyenne des professeurs des pays de l'OCDE.